



**HAL**  
open science

# Les États Généraux du Développement Agricole de 1983

Monique Barrue-Pastor

► **To cite this version:**

Monique Barrue-Pastor. Les États Généraux du Développement Agricole de 1983 : Paroles d'éleveurs pyrénéens ou le développement des zones difficiles en question . [Rapport de recherche] Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. 1983. halshs-01275876

**HAL Id: halshs-01275876**

**<https://shs.hal.science/halshs-01275876>**

Submitted on 18 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les Etats Généraux du Développement Agricole de 1983 :

## Paroles d'éleveurs pyrénéens ou le développement des zones difficiles en question <sup>1</sup>

Monique BARRUE-PASTOR<sup>2</sup>

Mots-clés : Etats Généraux, développement agricole, population rurale, femme, jeune, agriculteur, agents du développement, élu, syndicat, institution, coopérative, consultation, prise de parole, foncier, mode de vie, revenu, diversification, pluriactivité, ressource, travail, formation, individuel, collectif, avenir.

Résumé : Participation à l'Observation Scientifique des États Généraux du Développement Agricole du CNRS ( Dir. Nicole Eizner) dans la Petite Région « Montagne et Piémont » de la Haute Garonne. Analyse de la méthode, de l'organisation et des résultats. Restitution des débats et de la parole émise par les participants, notamment les jeunes éleveurs de montagne.

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'Observation Scientifique des Etats Généraux du Développement Agricole ( EGDA dans le texte), effectuée par le C.N.R.S<sup>3</sup> à la demande du Comité « Diversification des Modèles de Développement Rural » du Ministère de la Recherche et de l'Industrie.

Son but est de contribuer à l'analyse de l'événement créé par les Etats Généraux, tant en ce qui concerne l'organisation et le déroulement de la consultation, que la réalité des prises de parole<sup>4</sup>.

D'une façon générale, il s'agit de porter un diagnostic sur l'ensemble de l'opération EGDA, au niveau de la petite région. Le choix de cette échelle micro-régionale se justifie par le fait qu'elle correspond au premier niveau de synthèse et de contact direct entre les agriculteurs, la population rurale, les agents du développement et les élus.

Sur le plan de la méthode, l'option choisie fut celle de l'observation non participante, ce qui n'a pas permis de lever certaines ambiguïtés, liées à la perception de mon statut. Malgré l'abondance des explications fournies concernant les objectifs et la destination de ce travail de recherche, l'équipe d'animation n'a pu s'empêcher de la percevoir comme une démarche de surveillance et de contrôle. A l'inverse, les agriculteurs qui avaient été mes interlocuteurs lors de mes recherches antérieures sur la Région, regrettaient mon absence de participation aux débats. Ainsi a plusieurs reprises, je fus sollicitée par eux pour prendre la parole, soit pour apporter des informations mal connues ( comme les financements de l'agriculture) soit pour donner mon avis sur des sujets conflictuels ( comme la pluriactivité). Les règles de l'observation non participante en ont été faussées. Quoiqu'il en soit, la seule présence d'un témoin extérieur est de nature à transformer les comportements et la prise de parole. Certains regards gênés, interrogatifs ou satisfaits, certains efforts pédagogiques particulièrement appuyés de l'équipe d'animation, ainsi que les questions posées à la sortie des réunions ou dans les discussions de bistrot en attestent. Ainsi, plusieurs facteurs sont venus fausser les

---

<sup>1</sup> Cette étude a fait l'objet d'un rapport remis au CNRS en février 1983, *Les Etats Généraux du Développement Agricole en zone difficile : Une petite région de « Montagne et Piémont » en Haute-Garonne* (52p. ).

Deux publications en ont été extraites et publiées dans la Revue *Nouvelles Campagne* :

1) Monique BARRUE-PASTOR, 1983, « Les Etats Généraux...Un événement pour qui ? », n° 24, Ed. Castillet, Perpignan, pp-31-50.

2) Monique BARRUE-PASTOR, 1983, « Paroles d'éleveurs pyrénéens, ou le développement des zones difficiles en question », n° 25, Ed. Castillet, Perpignan, pp-46-60.

<sup>2</sup> Monique BARRUE-PASTOR, Chargée de Recherches au CIMA CNRS/UTM, Toulouse.

<sup>3</sup> Sous la responsabilité de Nicole EIZNER, sociologue, Directrice de Recherche au CNRS, Paris X-Nanterre.

<sup>4</sup> Un réseau national composé d'une cinquantaine de Petites régions Agricoles a été mis en place, chacune étant placée sous la responsabilité d'un chercheur ayant travaillé sur la région. Une grille d'analyse a été définie collectivement. En ce qui me concerne, j'ai cherché à assister à un maximum de réunions formelles et informelles, une quinzaine au total et à les compléter par des entretiens avec les différents protagonistes concernés par l'événement (notamment les agriculteurs le groupe d'animation, une vingtaine au total).

principes du non interventionnisme idéal de cette observation. Mais cette posture d'extériorité ( qui reste toujours relative) comme garantie scientifique d'une certaine neutralité est porteuse d'autres limites , notamment celle de cantonner le chercheur dans une posture « classique », alors que l'actualité est dans la construction de nouvelles relations entre recherche et développement.

Dans ce cadre, ce texte apporte une appréciation concrète du type d'événement qu'ont été les EGDA dans le contexte d'une Petite Région Agricole (selon la définition du RGA).

Dans une première partie, seront analysées les conditions de l'organisation de la consultation.

Dans la deuxième partie nous traiterons de « la parole des agriculteurs », telle qu'elle s'est exprimée, dans la diversité, la richesse mais aussi les contradictions de ses composantes.

## **1- L'exemple de la Petite Région Agricole « Montagne et Piémont » en Haute-Garonne**

Faible développement économique, activité agricole en déclin, effondrement démographique, faiblesse des assises financières des communes...., telles pourraient être aujourd'hui résumées, les caractéristiques de cette région. Située à l'extrémité méridionale du département de la Haute-Garonne, elle est composée de cinq cantons : Barbazan, Salies-du-Salat, Aspet, Saint-Béat et Bagnères-de-Luchon (80 % de son territoire est en zone de montagne, 20 % en zone de Piémont).

Jusqu'ici, la politique de développement et d'aménagement s'y est caractérisée par la dispersion des opérations dans l'espace, l'étalement des programmes dans le temps et la faiblesse des investissements, ponctuels et souvent liés à des initiatives individuelles. Son devenir suscite de graves interrogations. Ce territoire va-t-il être exclusivement conditionné par l'attribution de subventions? L'agriculture, y sera-t-elle vidée de son sens et de son contenu pour être vouée à la préservation d'espaces et de « valeurs » culturelles ? Sera-t-elle livrée à de nouvelles spéculations fondées sur le tourisme urbain ? Certes, cette petite région ne renie pas sa vocation de « zone d'accueil », mais pour être en état de jouer ce rôle, elle veut avant tout vivre (ou revivre) pour elle-même et par elle-même. C'est cet espoir qui a poussé la plupart des agriculteurs à participer aux Etats Généraux du Développement Agricole.

La chute de la population ( 6 % par rapport à 1962) est loin de traduire la réalité du déclin économique de la zone. L'agriculture y est de loin la plus menacée (avec 40 % de perte de sa population active), les activités industrielles (- 18 %) le sont aussi. L'activité locale devient de plus en plus saisonnière en fonction du tourisme et du thermalisme. Le secteur tertiaire occupe près de 40 % de la population active. Les emplois proposés sont cependant subalternes et saisonniers et ne constituent souvent qu'une activité complémentaire. La formation professionnelle est insuffisante pour les populations locales, elle les prive d'emplois bien rémunérés.

### *Un contexte de fort dépérissement social*

Le mouvement de dépérissement qui touche cette petite région, continue à se développer avec un solde naturel très déficitaire et un solde migratoire défavorable bien qu'alimenté par l'arrivée des retraités. Pour une femme, vivre dans cette région, signifie très souvent l'abandon de son métier faute d'emplois locaux, ou bien une déqualification. Les lourdes contraintes qui pèsent sur le quotidien, amènent un cortège de frustrations en décalage complet avec les aspirations à un nouveau mode de vie, plus ou moins calqué sur le modèle urbain. De nombreuses communes, n'ont ni artisans, ni commerçants, ni guichet des P.T.T, ni école. Les principales carences sont l'éloignement des services publics et des centres commerciaux, la scolarité difficile, l'isolement social et les promiscuités familiales auxquelles viennent s'ajouter la médiocrité du revenu familial.

### *Un pays de petites exploitations agricoles en faire-valoir direct, fondées sur l'élevage.*

L'activité agricole à dominante pastorale reste la base de l'économie villageoise, elle y gère encore la majorité de l'espace. 94% du travail agricole est fourni par les actifs familiaux. Les structures d'exploitation sont exiguës, la plupart ne disposent pas de la Surface Minimale d'Installation (SMI), et 25 % ont moins de 5 ha, avec des terrains en pente représentant une charge de travail importante. Rien d'étonnant à ce que la pluri-activité y soit très développée. Les couples d'exploitants disposant d'un revenu non agricole, représentent entre 46 et 51 % selon les cantons. Bien que cette agriculture n'enregistre pas de grandes différenciations en termes de couches sociales, elle se caractérise par une très grande hétérogénéité. Hétérogénéité des types d'agriculteurs et d'agricultures, des contextes et des pouvoirs locaux, mais aussi des milieux naturels, car cette petite région s'étend du bas piémont à la haute montagne. La production agricole est à la fois handicapée par l'absence de structuration locale des réseaux économiques et par les lois générales du marché contraire à la valorisation des produits locaux. Par ailleurs, loin de s'inscrire en complémentarité, tourisme et agriculture entretiennent une vive concurrence, notamment en ce qui concerne l'usage des sols et des bâtiments. Les difficultés d'ordre social sont liées à la chute démographique, à la dislocation des

cohésions familiales autour de l'activité agricole et à l'hétérogénéisation de la population. Elles se soldent par une perte du pouvoir par les agriculteurs et par la dégradation des conditions sociales de vie. Les difficultés d'ordre psychologique découlent de cette régression sociale et de l'isolement ; c'est ainsi que les agriculteurs éprouvent d'énormes difficultés à se structurer en groupes.

Les systèmes de production de la région sont orientés principalement vers la production de viande. Pour un même système de production, les fonctionnements d'exploitation sont très divers. L'âge, la situation familiale du chef et les contextes communaux semblent autant conditionner les pratiques et les niveaux d'investissements que les disponibilités financières. S'il y a souvent souhait de s'orienter vers une seule production, les exigences économiques et un souci de sécurité conduisent les exploitants à combiner les productions. Les cheptels mixtes ovin-bovin pour la production de viande sont courants. Les systèmes mixtes (viande-lait) ne concernent cependant que 20 % des exploitations. Dans ce domaine, la dernière décennie se caractérise en effet par un double mouvement de spécialisation des exploitations et de concentration des élevages qui se traduit, d'une part par une diminution du nombre des exploitations de polyculture et de poly-élevage, d'autre part par une augmentation de la taille des troupeaux.

### *Un espoir de relance*

Malgré le fort pessimisme ambiant alimenté par les exploitants « marginalisés » qui n'ont aucun espoir que leur exploitation soit reprise, la dynamique de régression de l'agriculture n'apparaît plus inexorable. Depuis quelques années, la relance du mouvement d'installation des jeunes tend à transformer cette dynamique, en rompant avec les attitudes de replis. La coopération de production se développe, les groupes informels d'agriculteurs basés sur l'entraide mutuelle se multiplient. Une question devient centrale : comment créer les conditions pour qu'un nombre suffisant de familles puisse vivre en montagne et alimenter une vie sociale digne de ce nom ? Comment vivre décemment de l'agriculture ? Rien d'étonnant à ce que ce soit les jeunes qui ont participé activement aux Etats Généraux, avec l'objectif d'avancer dans les réponses à apporter à ces questions.

## **2- L'organisation des Etats Généraux**

Le contexte socio-politique et professionnel apparaît à la fois conflictuel et très feutré en l'absence d'organisations politiques et syndicales, structurantes et mobilisatrices. La population agricole est de ce point de vue inorganisée, ce qui tend à favoriser un fonctionnement notabilier et clientéliste. Deux courants idéologiques s'affrontent : un courant « de gauche » dominé par un parti socialiste représenté par la tendance la plus traditionaliste (il concerne les Conseillers Généraux, et les responsables de la FDSEA et du CDJA) et un courant conservateur dont l'influence sur la profession est prépondérante (chambre départementale, SUAD, ACVA<sup>5</sup> et DDA). Face à cela, les structures coopératives<sup>6</sup> locales font figure de contre-pouvoir. Les débats d'idées n'ont pas cours habituellement dans cette région, on y préfère les luttes d'influence personnalisées. Cette situation se traduit directement dans les pratiques habituelles du développement, dont le caractère ponctuel, non coordonné et individualisé a déjà été souligné. Diverses actions de développement s'y sont succédé, émanant d'organismes divers sans qu'il y ait eu de coordination entre elles et sans que les populations concernées aient été largement intégrées à leur processus d'élaboration (même si les « besoins locaux » sont toujours mis en avant). L'amertume des agents de terrain locaux est à ce titre fort révélatrice. Quelles que soient leurs idées, et quelle que soit la nature des projets, ils en viennent à revendiquer des opérations qui soient porteuses d'idées et de transformations susceptibles de modifier la dynamique locale. Mais surtout, ils souhaitent que leur impact fasse l'objet d'un bilan avant qu'une nouvelle action ne soit déclenchée. Il semble en effet que le résultat final importe peu. L'existence propre d'une opération devient une fin en soi. Il suffit que les élus locaux puissent s'y référer pour alimenter leurs campagnes électorales. Un développement voulu par les élus, qui serve les élus. Même chose pour les structures du développement : on s'intéresse plus au nombre de structures montées qu'à leur fonctionnement et leur impact réel. Après une multiplication d'actions ponctuelles disposant de trop peu de moyens, les animateurs de bonne volonté rechignent à investir beaucoup d'énergie dans des opérations qui ne modifient pas la dynamique régressive en cours. Amertume, désillusion et insécurité les poussent à désertier le terrain et à adopter une attitude beaucoup plus « administrative » (bien au-delà des exigences de ce type qui pèsent sur eux). Par ailleurs dans cette zone où il y a eu très peu de renouvellement de « personnel », les positions se sont cristallisées depuis longtemps en conflits de personnes. Seuls, des gens extérieurs à la région et à l'histoire qui a figé ces conflits semblent susceptibles de faire avancer les choses, au-delà des idéologies et des options différentes de

<sup>5</sup> ACVA : Association Cantonale de Vulgarisation Agricole.

<sup>6</sup> Coopératives de production (CUMA), et coopératives de commercialisation, sous influence du PCF.

développement. L'un des enjeux est bien d'arriver à décroiser les groupes d'influence locaux rassemblés autour de quelques personnes qui dominent le développement agricole et rural.

Ainsi localement les Etats Généraux ont été perçus par les professionnels du développement comme une opération politique du parti socialiste, organisée pour essayer d'obtenir des agriculteurs un large consensus autour d'une nouvelle politique agricole déjà définie ailleurs. La concertation semblait à la fois suspecte et superflue, compte tenu des débats antérieurs mais récents, organisés sur la question. Il s'agit notamment des débats suscités par l'Etablissement public Régional autour du plan « Grand Sud-Ouest » et qui n'avaient pas été pris en compte au niveau National. Mais aussi des groupes de travail qui se sont réunis durant l'hiver 1981-82 pour formuler des propositions pour une nouvelle politique de la montagne, en relation avec la commission parlementaire chargée du projet (rapport Besson). Bien que très différents, les amalgames ont été rapides ; pourquoi une troisième consultation alors que les deux premières n'ont pas abouti ?

### *L'équipe d'animation*

Les remous suscités par la composition de l'équipe d'animation méritent à ce titre, quelque attention. Tout d'abord, il est intéressant de noter que l'animateur de région est le seul en Haute-Garonne à être resté sur son territoire habituel. La raison essentielle semble liée à la complexité de son statut<sup>7</sup> qui lui impose de multiples relations avec le développement (DATAR, DDA, CNASEA) et lui évite d'être considéré comme l'agent d'une seule structure. Par ailleurs il travaille sur un terrain d'action peu conflictuel (celui des améliorations pastorales) et est réputé comme étant de sensibilité de « gauche » sans engagement précis. La démarche et la participation aux Etats Généraux ont été déterminées, au niveau professionnel, par le conflit local qui oppose le SUAD à différentes structures coopératives<sup>8</sup>, et au niveau administratif par l'attitude réservée de la DDA. L'animateur, seul et sans moyens, obligé par ailleurs d'assurer un minimum de ses obligations professionnelles habituelles, ne pouvait pas fonctionner localement sans l'appui du SUAD dont l'influence est considérable.

Les premières démarches auprès de ce service se sont heurtées à une hostilité d'autant plus marquée que le niveau départemental était inexistant dans l'organisation des EGDA. Cette réticence fut cependant très vite surmontée et transformée en participation active dans l'équipe d'animation, face au danger que représentait une mainmise des groupes adverses sur la concertation qui risquaient de l'utiliser à leur seul profit. Dès lors, le SUAD imprégna l'opération en se prononçant sur le choix des thèmes, des responsables de groupes de réflexion et des rapporteurs (notamment celui du thème concernant les difficultés d'installation, considéré comme le plus explosif). Toute personne « non maîtrisable » fut éliminée, ainsi que les structures coopératives ou syndicales en opposition caractérisée. Il s'agit notamment de la coopérative ovine dont le réseau de techniciens agit souvent en parallèle de celui du SUAD, mais aussi de la Fédération Départementale des CUMA, et à un autre niveau, du CDJA. Ce dernier en effet, essaie de se structurer en groupe de pression local ; malgré la fragilité de son implantation, il semble bénéficier d'un regain de dynamisme, sur la base de l'installation de nouveaux agriculteurs et de la restructuration récente du mouvement syndical autour de la FDSP. Les acteurs de terrain locaux de ces organismes, qu'ils soient économiques ou syndicaux, n'ont pas été contactés pour participer en tant que tels aux débats (seuls les conseillers agricoles ont bénéficié de cette opportunité). Cette manière de procéder visait à limiter leur intervention directe dans le débat local, mais leur laissait deux possibilités : d'une part, de participer à titre individuel et d'autre part de présenter des contributions écrites au nom de leur organisme. Selon la même logique, les acteurs recrutés parmi les conservateurs, le furent parmi les « légitimistes », de manière à éviter tout blocage des débats. Il s'agissait avant tout, de créer les conditions pour qu'un minimum de concertation soit possible en s'appuyant sur les plus forts, même si ce n'étaient pas au départ les plus enthousiastes.

Le débat s'est longtemps limité aux professionnels du développement et à l'équipe d'animation nommée. Si quelques agriculteurs ont été chargés de l'animation de groupes de travail, ils n'ont jamais été intégrés à l'équipe d'animation de la petite région. En dehors des présidents et co-présidents de l'administration et de la profession, de l'animateur et des trois rapporteurs, celle-ci ne s'est élargie qu'aux conseillers agricoles locaux ; à savoir, au total, une dizaine de personnes.

Au départ, dans l'équipe d'animation, le sentiment d'inefficacité était généralisé. Sa première réaction a été de vouloir se contenter d'un effort minimum. Dans un deuxième temps, la plupart des animateurs se sont pris au jeu. Il leur a fallu élaborer un programme et une méthode. L'idée que cet événement pouvait contribuer à faire bouger quelque chose dans le pays fit son chemin, tout comme le sentiment qui pousse les gens dans l'incertitude à espérer malgré tout : « on ne sait jamais, et si cela finissait par provoquer quelque chose, on ne se pardonnerait pas (on ne nous pardonnerait pas) d'avoir laissé passer cette occasion de s'exprimer ». Dans le doute et dans le flou des

---

<sup>7</sup> Animateur foncier financé sur crédit FIDAR sous responsabilité du CNASEA et mis à disposition de la DDA.

<sup>8</sup> Notamment : la coopération ovine (sur laquelle plane l'ombre de J.B. Doumeng) et la FDCUMA.

prises de position, cette responsabilité vis-à-vis des agriculteurs, de l'administration et de la profession s'affirma. Dès lors l'animateur s'installa dans un état d'esprit où la volonté de créer les conditions pour que les gens puissent s'exprimer s'accompagnait de celle de se préserver de tout engagement trop envahissant. Au bout du compte, et comparativement à ce qui s'est passé dans les petites régions voisines, ce fut une des zones où l'équipe d'animation a suivi de très près le travail des groupes constitués et a déployé beaucoup d'énergie pour que ceux qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer puissent le faire.

### 3- Méthodologie de la consultation

Les réticences préalables des services départementaux (administratifs et professionnels) vis-à-vis des EGDA qu'ils pressentaient comme une remise en cause de leur fonctionnement, et la certitude que, sans leur appui, rien ne serait possible, ont déterminé les choix méthodologiques effectués par l'animateur. Un certain nombre d'organisations ont été écartées. La perspective d'un groupe de travail réunissant l'ensemble des agents du développement travaillant sur le secteur fut abandonnée. Les agriculteurs responsables de groupes de réflexion n'ont pas été intégrés à l'équipe d'animation.

Un travail préparatoire a été effectué par les conseillers agricoles sur la base du recueil et du dépouillement des données statistiques disponibles qui a débouché sur une typologie des exploitations agricoles par canton.

Après une réunion de lancement<sup>9</sup> qui a rassemblé quarante personnes, à laquelle étaient invités les élus et les responsables professionnels, quatre types de réunions ont eu lieu :

1 - Des réunions Cantonales : très globales, étaient théoriquement ouvertes à tout le monde<sup>10</sup>. Mais dans la plupart des cas, seuls les agriculteurs ont été informés et se sont déplacés. Ces réunions dont les débats étaient organisés autour des trois thèmes proposés à la réflexion, ont compté parmi les moins vivantes. Ceux qui voulaient s'exprimer avaient déjà trouvé l'occasion de le faire dans les groupes thématiques, sans nul doute plus mobilisateurs, les autres avaient quelques réticences à s'exprimer devant un public qui dépassait le cadre de leurs relations. Ce sont les réunions où les animateurs ont été les plus dirigistes et ont développé la pratique appauvrissante des questions réponses.

2 - Les réunions des conseils d'administration des ACVA : Les agriculteurs habitués à réfléchir ensemble sur leurs problèmes en ont fait de véritables réunions de travail<sup>11</sup>. Elles ont été parmi les plus fructueuses. Nombre d'entre elles se sont prolongées sur plusieurs soirées et tard dans la nuit tant les échanges étaient vivants. On s'est rarement quitté avant 1 heure du matin, c'est dire l'intérêt qu'y ont porté les participants, pourtant habitués à se coucher tôt.

3 - Les réunions des groupes thématiques : Quatre thèmes ont été retenus. Ils correspondent à des sujets jugés très importants pour la zone mais aussi très conflictuels. Ils étaient destinés à ceux qui a priori auraient des difficultés à s'exprimer ouvertement lors de réunions générales, leur réalité et leurs problèmes étant sujets à contestation et controverses. Une liste (très large) de personnes susceptibles d'être intéressées a été établie par l'équipe d'animation élargie. Des convocations individuelles ont été envoyées par le S.U.A.D.

- La pluri-activité : a donné lieu à des discussions animées lors de 3 réunions ( 25 personnes) qui ont mis en évidence l'extrême diversité des situations que recouvrait ce terme selon les cantons et même selon les vallées. Elles se sont tenues sous la responsabilité d'un jeune agriculteur pluri-actif et d'un conseiller agricole.

- Les installations non traditionnelles. Ce thème a regroupé autour d'un sympathique feu de bois une dizaine de ceux que l'on aurait tendance localement à rejeter, sous la responsabilité d'une jeune agricultrice et d'une technicienne de l'ADASEA.

- Les difficultés d'installation. Elles ont paradoxalement peu mobilisé les intéressés<sup>12</sup>, qui ont préféré s'exprimer dans d'autres réunions, notamment dans les ACVA. Ce problème central pour cette petite région a de fait été abordé dans la plupart des rencontres qui ont eu lieu ; il est lié au proche avenir de l'agriculture et de la vie en montagne. Un jeune agriculteur et un conseiller agricole en étaient responsables, assistés de l'animateur du CDJA.

- Les femmes. Ce groupe a fonctionné sous la responsabilité d'une agricultrice et d'une conseillère agricole avec l'appui des sections féminines d'une ACVA très dynamique en la matière et celui des assistances sociales qui ont activement participé pour briser leur isolement et parfaire la connaissance de leur secteur. Dans cette petite région, comme dans toutes les zones difficiles, l'aide sociale fait pleinement partie du développement, et la plupart des assistantes sociales se sont senties partie prenante des E.G DA dès le départ.

<sup>9</sup> Le 20 septembre 1982.

<sup>10</sup> 7 réunions générales qui ont rassemblé en moyenne une centaine de participants.

<sup>11</sup> 6 réunions de 75 personnes en moyenne.

<sup>12</sup> 2 réunions de 10 personnes.

4 - Des réunions par structure fédérative. La crainte que leur participation directe aux débats publics ne ravive certains conflits, a amené l'équipe d'animation à leur proposer deux possibilités de participation<sup>13</sup> : celle de fournir une contribution écrite et la possibilité pour leurs adhérents de participer à toutes les réunions mais à titre personnel. Leur mécontentement se traduit très souvent par une absence de réponse. Deux d'entre elles<sup>14</sup> seulement envoyèrent une contribution écrite : il s'agit de l'UAC et des CUMA.

Les réunions les plus fructueuses du point de vue de la qualité des débats et de l'importance de la participation ont été le fait de groupes de base (formels ou informels) déjà habitués à se réunir et à discuter de leurs problèmes. Ce fut le cas pour les jeunes pluri-actifs d'un canton, dynamisés par l'intérêt que leur portent certains agents du développement (conseiller agricole, technicien de coopérative ...). Mais aussi pour les femmes : seules ce sont déplacées, les femmes agricultrices auprès desquelles et avec lesquelles un travail de longue haleine a été entrepris par la conseillère agricole (dans le cadre de la section féminine d'une ACVA).

#### *Les participants*

Des hommes, des jeunes, des pluri-actifs. Tous sont agriculteurs, quelques-uns ont des responsabilités professionnelles à la base.

Trois cents personnes environ ont été touchées dans cette consultation (les 2/3 ont participé aux réunions, 1/3 ont été soumises à enquête) ; sans conteste, le groupe des interlocuteurs habituels du développement s'est élargi. La moyenne d'âge des participants a toujours été « jeune ». Dans ce pays où 50 % des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans, nous pouvons considérer que la grande majorité des forces vives a participé aux EGDA. Pourtant, peu de femmes se sont déplacées (une vingtaine), la plupart sont jeunes et peu représentatives de la majorité des agricultrices de la zone (nouveaux installés dans le pays, installations non traditionnelles, productions spéciales). Les exploitants agricoles ont composé la quasi-totalité des assemblées, mais seulement 30 % d'entre eux (environ) ont directement pris la parole. De nombreux pluri-actifs saisonniers se sont pleinement sentis concernés et ont dynamisé les débats bien au-delà de leurs problèmes spécifiques.

#### *Les absents*

Les femmes, les maires, les ruraux, les notables agricoles.

Dans une zone où les relations entre développement agricole et développement rural n'ont jamais été autant étroitement liées, la conception locale des EGDA est restée paradoxalement très agricole. Les quelques forces locales favorables à une problématique rurale, n'ont pas réussi à transformer les limites de la conception nationale de cette consultation. La mobilisation de moyens plus importants et la participation d'autres ministères (Recherche - Plan et Aménagement du territoire notamment), auraient sans doute mieux répondu aux nécessités locales.

L'absence des ruraux et des maires est le résultat de l'interpénétration de nombreux facteurs :

- La faiblesse des moyens d'information a abouti de fait, à privilégier les agriculteurs.
- La composition de la population rurale des villages qui se caractérise par l'absence de résidents permanents non agricoles et l'importance de résidents secondaires absentéistes et peu motivés.
- La plupart des gros bourgs et des petites villes de la région sont restés extérieurs à cette consultation.
- Les rapports entre ruraux et agriculteurs sont souvent conflictuels. Les intérêts divergent, dans ce pays où les P.O.S. sont rares et où la concurrence foncière reste vive. Des modes de vie et des conceptions différentes de l'amélioration de l'environnement cohabitent difficilement, aggravées par le fait que les pratiques locales favorisent peu la concertation entre les différentes catégories de population.
- Les élus locaux sont de moins en moins des agriculteurs et nombreux sont ceux qui ne résident pas sur place.

---

<sup>14</sup> Structures concernées :

- La coopérative ovine de la Haute-Garonne,
  - La coopérative départementale des productions bovines,
  - La coopérative laitière (UAC),
- La Fédération Départementale des Coopératives d'achat et d'Utilisation en commun de Matériel Agricole (FD- CUMA),
- Les Comités OGAF (Opérations groupées d'aménagement foncier) du Luchonnais et de l'Arbas,
- Le Comité Montagne (chambre d'agriculture FDSEA — CDJA — coopération) de la Haute-Garonne,
- L'Unité de Tourisme et d'Équipement Rural (UTER),
  - Le Comité du Plan d'aménagement Rural d'Aspect (PAR),
  - Le Syndicat des veaux fermiers,
  - La FDSEA et le CDJA.

Parmi les absents, nous relèverons par ailleurs celle des « notables agricoles », notamment du syndicat FDSEA et des responsables départementaux. Du côté des agriculteurs, les femmes et les exploitants proches de la retraite (avec ou sans successeur) ne se sont pas déplacés, hormis quelques individus particulièrement motivés par la défense de l'agriculture.

### *Les enquêtes*

Trois séries d'enquêtes ont été réalisées auprès de 110 personnes. Elles ont été proposées par l'animateur avec l'objectif de toucher des agriculteurs qui ne participent pas habituellement aux réunions. Faute de moyens et d'intérêt de la part des enquêteurs bénévoles, ces entretiens n'ont pas été élargis aux ruraux. Un questionnaire a été élaboré avec l'aide de l'animateur et diffusé par des agriculteurs eux-mêmes sur un canton ; la distribution et la collecte ont été réalisées dans chaque commune par un agriculteur. Un nouvel installé s'est chargé du dépouillement et de la production d'un rapport de synthèse présenté lors de la séance plénière. Quatre-vingt-dix entretiens ont ainsi été récoltés qui abordaient les questions principales soulevées par les trois thèmes de réflexion. La richesse des résultats a conduit l'animateur à regretter de n'avoir pas eu les moyens de généraliser cette formule « pour que tous puissent prendre la parole ».

Une enquête auprès des installations non traditionnelles a été réalisée par la technicienne de l'ADASEA responsable de ce groupe de réflexion. Onze entretiens ont ainsi permis d'alimenter la réflexion autour de quelques thèmes clé : les difficultés d'installation, les conditions de vie et de travail, les structures agricoles, l'aménagement rural, l'environnement et la protection du milieu.

Une enquête auprès d'agriculteurs peu touchés par le développement a été réalisée par un ingénieur agricole au chômage sur proposition du conseiller agricole. Treize entretiens libres ont ainsi été réalisés chez des agriculteurs âgés de plus de cinquante ans en moyenne et célibataires pour la plupart. Un regret cependant formulé par l'enquêteur, celui de n'avoir pas été contacté pour toucher les jeunes installés endettés et sans plan de développement.

Une séance plénière clôtura les débats où les 110 participants étaient composés de quelques élus (dont le député) et de très nombreux agriculteurs parmi ceux qui avaient participé aux réunions de travail. Malgré une lecture de toutes les contributions<sup>15</sup> longue et quel que peu fastidieuse, la discussion animée qui se poursuivit jusqu'à deux heures du matin atteste de l'intérêt et de l'investissement des participants.

### *La diffusion de l'information*

D'une manière générale, l'information a eu beaucoup de mal à circuler. A la faiblesse des moyens matériels dont disposait l'équipe d'animation, sont venues s'ajouter les déficiences de l'information au niveau régional, tant au niveau de la télévision que de la presse. Quant à l'absence d'une campagne d'information nationale par les grands médias, l'interrogation demeure, freinant quelque peu les enthousiasmes.

Les conseillers généraux et les maires ont été informés de manière spécifique. Invités aux réunions de lancement et de clôture, ainsi qu'aux réunions cantonales, ils ont fort peu participé. Les agriculteurs ont été (théoriquement) convoqués par l'intermédiaire des maires aux réunions cantonales afin de limiter les frais d'envois mais avec les inconvénients de l'absentéisme qui les caractérise. En ce qui concerne les réunions des groupes de réflexion thématique, les intéressés ont reçu des convocations personnelles envoyées par le SUAD. Un tract d'information générale et de sensibilisation, a été élaboré par l'équipe d'animation. Il a été diffusé dans les permanences de la MSA, de la SAFER, de l'ADASEA et des conseillers agricoles, dans les agences du Crédit Agricole, et joint au courrier envoyé par les organismes agricoles à leurs adhérents. Cependant peu de réunions ont été annoncées publiquement malgré la bonne volonté de quelques correspondants locaux de la presse régionale, limitant ainsi les possibilités d'information et de participation de la population rurale.

Le très grand calme apparent dans lequel se sont déroulés ces EGDA, dans une pseudo indifférence générale, ne saurait masquer l'importance de l'enjeu et la richesse des réflexions. Dans ce pays où l'on hésite à parler devant plus de trois personnes (y compris au café) et où les gens sont victimes de leur isolement, le groupe de ceux qui ont l'habitude de s'exprimer s'est élargi. Pour tous les participants, les horizons se sont ouverts. Un certain décloisonnement s'est amorcé entre les différentes institutions de l'agriculture. Les mouvements minoritaires ont vécu un nouveau souffle de vie, mais la grande majorité est tout de même restée silencieuse. Quelle que soit la richesse des débats, nous pouvons nous interroger sur leur concrétisation dans la mesure où les structures concernées par le développement n'ont pas été raisonnées en tant que telles et confrontées à leur propre pratique. De la

---

<sup>15</sup> — Pré-rapports par thème (1-2-3) et par groupe de travail thématique. Compte rendu des entretiens et des questionnaires. Contribution des structures fédératives.



même manière, dans cette zone où l'importance de la dimension sociale et communale s'est imposée, et où développement agricole et développement rural sont inséparables, l'absence des élus locaux (et notamment des maires) semble dommageable pour l'avenir. La pertinence de la méthodologie utilisée dans cette petite région reste cependant difficile à saisir ; elle ne peut se satisfaire d'aucune appréciation schématique. C'est ainsi que malgré la démarche dirigiste qui a régit l'organisation du cadre de la concertation, le fonctionnement des commissions est resté volontairement très ouvert. Ce souci de toucher le maximum d'intéressés a favorisé, non seulement de riches échanges de vues mais encore la création de nouveaux groupes d'affinités.

Paradoxalement, les Hautes-Pyrénées nous fournissent l'exemple inverse. Les animateurs y ont adopté une attitude beaucoup plus en retrait, apparemment plus souple, mais les commissions ont eu un fonctionnement très fermé. L'organisation et les thèmes ont été choisis par les agriculteurs le jour de la séance d'ouverture, mais les groupes de travail qui se sont constitués ce jour-là ne se sont pas élargis, limitant ainsi leur impact local.

La nouveauté de cette consultation réside sans conteste dans la démarche globale proposée à la réflexion, qui permettait à chacun de faire sa propre synthèse. C'était aussi cette possibilité d'effectuer collectivement un bilan critique et de réfléchir sur la multiplicité des propositions soulevées... une démarche qui favorise la prise de responsabilité des agriculteurs dans la construction de leur propre avenir.

#### **4- Paroles d'éleveurs pyrénéens...ou le développement des « zones difficiles » en question**

Les Etats Généraux du développement ont constitué un moment privilégié d'expression des agriculteurs dans la diversité de leurs composantes et des réalités locales. Etant donné la multiplicité des formes de la consultation (discussions informelles, débats organisés, entretiens, questionnaires et contributions écrites) le cercle des interlocuteurs habituels du développement s'est incontestablement élargi, ainsi que les questions abordées. La richesse des témoignages, des idées et des propositions émises ont fait de ces EGDA un moment privilégié dans l'analyse du mouvement social et une base d'appui solide pour l'élaboration d'une nouvelle politique du développement. Nous avons donc choisi sur la base d'un suivi très précis des événements dans la petite région « Montagne et Piémont » en Haute-Garonne, d'en rapporter le contenu et d'en tirer quelques enseignements. Autant d'acquis susceptibles d'alimenter les débats dont les sujets cuisants et complexes sont loin d'avoir été épuisés.

La question centrale des débats dans cette petite région a été : « comment trouver les conditions pour que le maximum de familles puissent vivre au pays ? ». Deux facteurs ont été avancés : les revenus et les conditions de vie et de travail. La population agricole a chuté de 30 % en dix ans, sans pour autant que les superficies cultivées régressent ainsi que les effectifs des troupeaux, les villages se dépeuplent mais peu de terres se libéreront dans les prochaines années. Le tiers des exploitants pratiquent une activité complémentaire compte tenu de la faiblesse des revenus agricoles et des structures d'exploitation. A partir du constat que sans installation de jeunes, il n'y aura bientôt plus de vie agricole en montagne, le thème débattu en priorité a été celui des difficultés d'installation (d'autant qu'il concernait la majorité des participants) « il faut installer des jeunes car tant qu'on sera 2 ou 3 isolés dans une vallée, on ne pourra rien faire ».

#### **L'installation des jeunes : une impérieuse nécessité**

##### *L'« éternel » blocage foncier*

L'unanimité s'est faite autour de la remise en cause de la Surface Minimum d'Installation (SMI), trop difficile à obtenir et ne correspondant à aucune réalité puisque les 3/4 des exploitations locales en activité ne l'atteignent pas. Certains préféreraient la remplacer par une notion de revenu minimum pouvant être dégagé par les diverses productions et services sortant de l'exploitation (hors sol, petits fruits ou camping à la ferme).

L'accès au foncier ? Une gageure en zone de montagne. « Seuls les fils d'agriculteurs qui reprennent une exploitation familiale valable peuvent s'installer ». L'achat est devenu impossible compte tenu de la hausse du prix de la terre sous les effets d'une spéculation liée au tourisme. En majorité, les jeunes semblent peu attachés au statut de propriétaire (hormis pour les bâtiments), mais revendiquent des conditions de location qui leur assurent un minimum de garanties, de subventions et de prêts. Les difficultés d'obtenir des baux et la multiplication des locations verbales divisent les intéressés. Certains voudraient que l'on oblige tous les propriétaires qui n'utilisent pas leurs terres à les louer. D'autres, se réfugiant derrière le respect de la propriété privée, préféreraient que les locations verbales soient prises en compte pour la SMI. D'autres enfin seraient prêts à une révision des baux dans le sens d'un assouplissement de leurs contraintes de manière à ne pas effrayer les propriétaires. Pour la majorité enfin, le problème n'est pas là, la résolution des problèmes fonciers passe par

l'élaboration d'un zonage opposable au tiers, obligatoire dans toutes les communes, car les cartes communales sont jugées totalement inefficaces et les POS trop contraignants. De plus « ce n'est pas au niveau de la commune qu'il peut y avoir une politique foncière en faveur de l'agriculture, car les intérêts sont trop divergents et les agriculteurs minoritaires, il faut que ce soit au niveau du canton ou de la région ».

Le problème du blocage foncier par les exploitants âgés fait partie des thèmes peu abordés en réunions mais largement débattus dans les discussions informelles en petit comité. Dans un contexte où la vie est difficile, où l'exode et l'absence de successeurs ont rempli d'amertume une bonne part des exploitants âgés, les jeunes agriculteurs qui s'installent, jalouxés par une partie de la population, ne veulent pas envenimer des conflits qui rendraient les relations sociales impossibles. De la même manière, les problèmes familiaux de transmission du patrimoine, d'indivision et de lenteur dans le rythme de passation de pouvoirs ont été pudiquement effleurés. Le respect des personnes âgées reste une valeur fondamentale. Par contre l'éclatement des anciennes familles polynucléaires est ouvertement reconnu et socialement revendiqué (prime de décohabitation).

### *Les bâtiments d'habitation et d'exploitation, un rêve inaccessible ?*

La difficulté à disposer de bâtiments opérationnels est considérée comme l'un des principaux obstacles à l'installation. Compte tenu des contraintes climatiques et de l'isolement de ces zones, les coûts de la construction sont majorés de 30 %. A cela viennent s'ajouter les contraintes architecturales qui doivent être financées par les agriculteurs (demande : une subvention à 50 % des coûts supplémentaires). La rareté des bâtiments accessibles aux agriculteurs reste une préoccupation majeure. En effet, la plupart d'entre eux ont été transformés en résidences secondaires, et ceux qui demeurent sont en passe d'être aménagés en gîtes ruraux, qu'il s'agisse de bâtiments privés ou publics (écoles, mairies, presbytères).

La responsabilité de l'Etat et des collectivités locales est jugée déterminante dans la suppression de ces obstacles. Il est ainsi demandé que les SAFER jouent un rôle de préservation des intérêts agricoles et qu'elles soient réellement un outil pour l'installation des jeunes, avec possibilité de location de terres et de bâtiments. La grande majorité est favorable à l'idée d'offices fonciers. Certains proposent des structures (cantonales ou par petites régions) en relation avec les deux premières, chargées de l'accueil et de l'information des postulants à l'installation. Un état des terres et des bâtiments disponibles et utilisables serait régulièrement mis à jour. Dans certains endroits, ce travail d'information est fait par les jeunes déjà installés et a permis de nouvelles implantations. L'application de la loi sur les terres incultes et les cumuls est à nouveau demandée avec vigueur.

Les EGDA ont mis en évidence une contradiction entre d'une part le besoin d'autonomie et de participation (à la base) au développement et, d'autre part, la demande d'intervention de l'Etat pour débloquer la situation. Cette contradiction s'explique par le fait que la commune n'est plus un niveau où peuvent se résoudre les conflits entre intérêts agricoles et non agricoles dans le sens de la défense de l'agriculture, les exploitants ayant trop souvent été évincés du pouvoir local<sup>16</sup>. Or, dans la résolution des problèmes fonciers (comme pour les bâtiments) le rôle des collectivités locales est aujourd'hui déterminant. Dans ce contexte les agriculteurs demandent l'arbitrage de l'Etat. L'absence de participation des maires aux EGDA est à ce titre très révélatrice. Le malaise vécu par les agriculteurs lors des (rares) réunions où quelques élus étaient présents atteste d'un manque de relation et de confiance réciproque. Si les agriculteurs ont essayé d'éluder les sujets qui risquaient de froisser la susceptibilité des élus, ceux-ci par contre semblaient nettement plus à l'aise pour renvoyer les agriculteurs face à leurs contradictions. La teneur de ces réunions a attesté d'un rapport de force défavorable à l'agriculture, qui se retrouvera en filigrane de toutes les réflexions et propositions durant les EGDA. L'enjeu est bien de créer les conditions pour que l'agriculture soit ou reste au cœur du développement rural (y compris là où les actifs agricoles sont devenus minoritaires). L'enjeu est de passer d'une attitude défensive à une attitude offensive, et d'obtenir des élus des prises de positions clairement constituées sur la question du développement local. Si les responsables locaux ne se posent plus en défenseurs de l'agriculture, ils ont pourtant souvent été élus par une majorité d'agriculteurs. Ils l'ont été jusqu'ici pour leurs capacités à se poser en interlocuteur valable et crédible vis à vis de « l'extérieur », c'est-à-dire sachant s'exprimer et effectuer les démarches administratives, mais aussi parce qu'ils sont rodés aux pratiques des luttes d'influence. Ces critères, jusqu'ici perçus comme une garantie de la défense des agriculteurs non seulement ne suffisent plus, mais encore se retournent contre eux. Les dernières illusions autour de l'intérêt commun de la collectivité locale sont en train de s'ébranler sous le poids des conflits d'intérêts et des convoitises non agricoles qui pénètrent et traversent le pays.

Dans le même temps, le défaitisme des jeunes agriculteurs victimes de la morosité ambiante, les avait écartés de toute volonté de participer à la gestion de ce pays. Avec la crise, un

<sup>16</sup> « Les agriculteurs représentent trop peu d'électeurs dans une commune, aucun maire ne voudra se mouiller »  
« On n'est pas nombreux dans les conseils municipaux, on n'a pas le droit à la parole, et les courts de tennis continuent à se développer à la place des infrastructures agricoles ».

nouveau regard sur les possibilités locales s'est développé. Leur volonté de rester au pays s'est affirmée. Deux volontés en découlent : Celle de reprendre leur place dans les conseils municipaux (ce qui n'était pas encore le cas en 1982 ) et celle de créer une structure de décision à un niveau plus englobant, qui, tout en assurant une certaine décentralisation ait un impact global sur la micro région. Structure qui allierait : concertation, coordination, gestion et information, et dans laquelle les agriculteurs seraient majoritaires. Dans l'immédiat, un certain volontarisme politique est apparu nécessaire afin de préserver et développer le potentiel agricole menacé.

#### *Développement et contradictions internes à l'agriculture.*

Les contradictions qui freinent une politique de développement concerté sur la zone, ne proviennent pas toutes des structures de développement et de leur fonctionnement. Un certain nombre traversent la population agricole elle-même, Ces contradictions n'ont jamais été abordées directement par les intéressés, mais elles ont transpiré dans tous les débats. Certaines sont inhérentes à l'absence d'options claires concernant l'aménagement du territoire et les politiques de développement menées dans les différents secteurs d'activité. Notamment entre l'agriculture, le tourisme et la forêt, qui deviennent concurrents au lieu d'être complémentaires en l'absence d'une planification régionale. Ainsi certains agriculteurs prônent le reboisement et une relance de l'exploitation des forêts. D'autres craignent une telle option « le jour où ils décideront de reboiser, on ne pourra rien faire »! D'autres contradictions apparaissent par contre inhérentes à l'hétérogénéisation et à la diversification des intérêts des populations locales, notamment agricoles. En effet, alors que les uns cherchent à stopper la « fuite » du foncier agricole et maîtriser la hausse des prix, les autres cherchent à se préserver une possibilité de vente au prix fort (pour terrain à bâtir) en l'absence d'urbanisation contrôlée. Il arrive parfois qu'un même agriculteur, au cours de sa vie, selon son âge et selon sa situation financière, adopte l'une et l'autre des positions. Il en est de même en ce qui concerne les bâtiments d'habitation.

Il semble difficile de raisonner sereinement à long terme lorsqu'on vit dans des conditions difficiles. Bon nombre de propositions et de choix sont apparus contradictoires selon que l'on raisonne à court ou long terme. Dans un contexte fortement pénétré de pessimisme, où l'avenir est quelque chose d'incertain auquel on évite de penser sous peine d'immobilisme, la résolution immédiate de problèmes vitaux devient un objectif prioritaire, même si les moyens employés sont de nature à compromettre l'avenir. Il semble qu'on ne puisse demander à ceux qui se noient de choisir la bouée de sauvetage la plus éloignée mais la plus sûre, sans investir sa responsabilité et apporter certaines garanties. Ce raisonnement au jour le jour se retrouve dans le fonctionnement des exploitations agricoles où les paris face aux aléas climatiques et commerciaux sont constants.

#### **Revenus et modes de vie : la nécessité de prendre en compte la diversité et la diversification des différents types d'exploitants et de leurs modes de vie.**

Dans l'objectif d'améliorer les revenus agricoles, la problématique qui se dégage de l'ensemble des débats, allie étroitement la question des revenus à celle des modes de vie, des conditions de vie et de travail. Cette phrase d'un jeune agriculteur pourrait en résumer l'esprit : « vivre avec un bon revenu dans un désert, ça ne marche pas ». La nécessité implicite de raisonner au niveau d'un développement plus global qui déborde les seuls problèmes agricoles, s'est imposée un peu partout comme le souci de préserver un tissu professionnel et relationnel composite. On a beaucoup parlé des « laissés pour compte » du développement, en insistant sur le fait qu'ils sont là, qu'ils fonctionnent et qu'ils constituent des interlocuteurs au même titre que d'autres jusqu'ici plus privilégiés. On reproche aux conseillers agricoles de ne s'adresser qu'à une catégorie d'agriculteurs « les jeunes, oui... mais pas les agriculteurs âgés ni ceux qui ne veulent pas investir ». On propose au conseiller de fonctionner d'une manière moins directive et de se rendre sur les exploitations sans avoir forcément un objectif précis à réaliser. On lui demande de multiplier les contacts et d'avoir un rôle autant social que technique, de s'adapter aux attentes et aux situations.

#### *La diversité des systèmes d'exploitation comme condition du développement agricole ?*

L'ensemble des éléments relatifs à un raisonnement sur les systèmes d'exploitation agricole, dans la région et à l'intérieur même des exploitations s'axe autour des deux notions de diversité et de développement. La question soumise à discussion peut se résumer ainsi : comment diversifier les systèmes de production pour utiliser au mieux les ressources et les spécificités locales et maintenir ainsi le plus grand nombre d'agriculteurs ?

La diversification des systèmes de production régionaux proposée par les agents du développement, a été très inégalement ressentie par les agriculteurs. La majorité cependant a évincé la discussion considérant que ce n'était pas un bon moyen d'améliorer les revenus. Qu'il s'agisse de remplacer la production de maigre par une production de lait transformée en fromage, ou d'implanter des fraisiers, ou bien encore des ruchers ou des lapins à fourrure... Les agriculteurs demandent à voir et que des essais soient effectués localement. Sur le principe cependant, une majorité s'accorde à

reconnaître qu'un certain nombre de créneaux locaux sont valables pour quelques-uns à condition qu'une certaine concertation locale évite l'encombrement des marchés de proximité et une concurrence insoutenable.

La diversification des productions à l'intérieur des exploitations par l'introduction d'activités dites plus rémunératrices, provoque par contre des réticences très franches, notamment quand il s'agit de hors sol. « Ce qui est certain, c'est qu'on augmentera encore notre travail, mais notre revenu, c'est pas sûr ». Par contre dans le cadre des systèmes d'élevage traditionnellement pratiqués dans la région, une majorité s'accorde à dire qu'« en zone défavorisée on n'a pas le choix, il faut diversifier pour s'en sortir ». Mais dans la tête des agriculteurs, il s'agit le plus souvent de rester dans la logique d'un système de production pour la viande. L'éventualité d'une diversification des méthodes de production a elle aussi engendré des réactions de rejet. Les agriculteurs craignent qu'elles soient porteuses de remises en cause trop profondes (et non intégrables) des systèmes pratiqués ; qu'elles établissent de nouveaux déséquilibres entre gestion individuelle et gestion collective dans cette région où se pratique la vaine pâture et où les pâturages d'été sont communautaires. « On n'est jamais seul concerné, ici il ne faut pas chercher à bouleverser les choses, il faut les améliorer ». Certaines des améliorations proposées leur semblent cependant décisives. Ainsi, dans le but d'effectuer une meilleure valorisation des estives et des débouchés locaux (dans le Luchonnais) il a été décidé de proposer aux groupements pastoraux l'affectation d'une estive pour l'engraissement d'agneaux à l'herbe commercialisés l'été sur place. Car « on est actuellement dans la position de ceux qui ferment le magasin quand il y a beaucoup d'acheteurs et qui l'ouvrent quand il n'y a personne ». Les agriculteurs préfèrent en fait améliorer la qualité des animaux produits, (par l'amélioration génétique des reproducteurs et des actions techniques) et se battre pour qu'elle soit reconnue à son juste prix. Certains demandent une labellisation, mais tous revendiquent des prix garantis qui suivent l'augmentation des charges et la création d'offices par produit. Si la vente directe provoque à la fois un vif intérêt et des craintes, tous se prononcent pour le développement de circuits courts, l'organisation de marchés et pour des coopératives locales.

#### *Diversité des modes de vie, diversification des modèles, des méthodes et des rythmes de développement.*

La plupart des interventions vont dans le sens du rejet d'un modèle unique et prônent une diversification des rythme de développement. Ainsi, aujourd'hui, « il y a avant et après l'installation ; avant cette date fatidique on n'est pas agriculteur, après on l'est, et selon les cas on a droit ou non aux primes et aux subventions »! <sup>a</sup>. Nombreux sont les jeunes (déjà installés) qui ont proposé en fonction des difficultés qu'ils ont vécues, l'idée d'une possibilité de reconnaissance d'un processus d'installation progressive, moins contraignant quant au capital et au statut de départ. De manière implicite, quelques interventions ont posé le droit à la différence des objectifs et des modes de vie parmi les agriculteurs : « ceux qui fonctionnent doucement, avec de petits revenus.... ceux-là on ne les fera pas bouger, et au nom de quoi le ferait-on ? ». De même ces « installés non traditionnels », qui déclarent : « le choix de s'installer a été pour beaucoup d'entre nous lié à la recherche d'un mode de vie, on ne voit pas pourquoi on devrait tous se plier au même moule ». La diversité de l'agriculture avait été proposée à la réflexion dans la trame de discussion des EGDA en termes de diversité des systèmes de production. Il semble que l'on ait oublié ce facteur important de différenciation des agriculteurs : celui des objectifs de vie, des modes de vie et donc des besoins des familles. Sans doute est-ce pour cela que ces éléments ne figurent pas dans les rapports écrits, alors qu'ils sont apparus très souvent dans les discussions.

#### *Les pluri-activités*

Cette question a soulevé des controverses parmi les plus vives, malgré une position très franche des animateurs qui la considèrent comme un moyen nécessaire au maintien de la vie agricole et rurale en montagne. Partant du principe qu'en fonction des systèmes pratiqués en montagne « il faudrait 20 hectares et 30 vaches (ou 300 brebis) pour assurer un SMIG », la pluriactivité est présentée comme une nécessité si l'on veut maintenir plus de deux ou trois exploitants par village. Pourtant les avis sont très partagés parmi les agriculteurs et les réalités des pluri-activités fort complexes et très diverses.

La double activité recouvrant un travail à temps complet non agricole du chef d'exploitation, est largement rejetée : « ils manquent d'engagement et ont une mentalité négative », « ils bloquent le foncier et empêchent l'installation des jeunes »... Les invectives se sont multipliées, attestant d'un rejet bien connu pour cette situation. Les parents âgés de ces pluriactifs sont considérés comme responsables du blocage foncier, car « le jour où les vieux ne seront plus là, ils arrêteront l'agriculture, parce qu'on ne peut pas tout faire, ce sont les parents qui permettent aux jeunes d'avoir une activité non agricole et de continuer ».

La pluri-activité saisonnière est beaucoup mieux acceptée, d'autant qu'elle correspond à une pratique très ancienne. Mais aussi parce que ces travailleurs-là sont mieux intégrés à la vie

associative agricole et rurale locale. Elle est même considérée comme une nécessité en phase d'installation.

La pluri-activité... un mal nécessaire ? Nombreux (sans doute majoritaires) sont ceux qui pensent que la pluri-activité n'est pas une solution généralisable, ou même qu'elle n'est pas souhaitable en soi. Elle n'est alors acceptée que comme un pis-aller, une nécessité économique, une période intermédiaire, mais pas comme un choix. Ici beaucoup de pluriactifs déclarent qu'ils souhaiteraient pouvoir vivre uniquement de l'agriculture, mais que leur exploitation ne le leur permet pas. Les structures sont trop petites, la production de maigre n'est pas assez rémunératrice, les investissements nécessaires à l'installation sont trop importants. Ils considèrent par ailleurs que la transformation des systèmes de production est trop difficile à réaliser (contexte local traditionnel, investissements et risques nouveaux ...). Ainsi « le maintien de l'activité agricole passe essentiellement par l'exercice de productions traditionnelles auquel il faudra obligatoirement adjoindre un revenu extérieur ». Dans ce contexte, ils revendiquent d'être considérés comme des agriculteurs à part entière et d'avoir droit aux mêmes aides que les autres jusqu'à deux SMIG, et de pouvoir bénéficier de la même couverture sociale.

Une pluri-activité, valorisant les ressources de l'exploitation, est souvent développée chez les « installés non traditionnels » et est considérée comme nécessaire dans des exploitations aux surfaces insuffisantes. Elle innove par rapport aux systèmes habituellement pratiqués (fabrication de fromages, produits des ruches, petits fruits). Les intéressés considèrent qu'on devrait aider ce genre d'initiative qui permet d'assurer un complément de revenu, et d'éviter le recours à un financement provenant d'un travail extérieur à l'exploitation. « La pluri-activité est nécessaire mais ce n'est pas une raison pour ne pas payer le travail agricole ». Nombreux sont ceux qui pensent qu'il faudrait pouvoir trouver des emplois complémentaires à l'agriculture afin de fixer les gens sur place. Une minorité considère que l'on ne fait que déplacer le problème de l'agricole vers le rural mais qu'on ne résout en rien le problème de la viabilité de l'agriculture de montagne. « La solution est dans la valorisation de la production et dans le soutien des prix agricoles ». La majorité des agriculteurs pensent que la relance de la dynamique agricole est entre les mains de ceux qui vivent uniquement de l'agriculture (surtout les moins de quarante-cinq ans) car leur vie en dépend : « ce sont eux qui feront l'effort de repenser, de réorganiser les systèmes d'exploitation dans le sens d'une meilleure valorisation des ressources locales ». Ces conceptions sont ébranlées grâce aux jeunes installés pluri-actifs, fort bien intégrés dans la vie professionnelle agricole locale et comptant même parmi les plus dynamiques. Les positions corporatistes du syndicalisme traditionnel aussi ; elles tendent à être remplacées par une double préoccupation : comment assurer la défense de l'agriculture dans les zones difficiles, tout en favorisant l'émergence d'un nouveau statut social et professionnel de « pluri-actif de l'agriculture » ? La plupart des jeunes affirment que l'installation est impossible sans l'apport d'un revenu extérieur, mais refusent pour autant d'avoir à vivre sur le salaire de leur femme et d'être classés dans les « pluriactifs ». La conception de l'exploitation familiale, assurant travail et satisfaction des besoins de la famille a été totalement remise en cause : « on ne peut assurer qu'un salaire sur l'exploitation ».

### *Les femmes et le développement*

Dans ce pays où les conditions de vie et de travail ressemblent encore à de l'esclavage pour bon nombre de leurs aînées, les femmes ont été les premières à fuir la montagne et l'agriculture. Aujourd'hui si elles acceptent de se marier avec un agriculteur et de vivre à la campagne, c'est en fonction de la possibilité d'avoir une vie professionnelle autonome si possible hors de l'exploitation. Cette dernière situation est en effet, la seule qui leur assure une réelle indépendance puisqu'elles ne peuvent disposer d'aucun statut en tant qu'agricultrice. Cette absence de statut est vécue comme un facteur de soumission, de sclérose et d'isolement, qui les cantonne dans des rôles très subalternes. Elles n'ont aucuns droits mais de multiples devoirs les enchaînent ; n'étant pas considérées comme des interlocutrices valables pour aucun des agents de l'administration et de la profession, elles se présentent comme les sous-prolétaires de l'agriculture. Pour bon nombre d'entre elles, le travail à l'extérieur est considéré à la fois comme un moyen de fuite, d'ouverture et d'autonomie.

Nombreuses sont celles cependant qui luttent sur le terrain agricole. L'attribution d'un statut et de nouveaux droits pour les femmes agricultrices bouleverseraient les pratiques et la dynamique du développement agricole. L'engagement à la fois passionné et très raisonné des femmes dans les EGDA présage de l'apparition de nouvelles agricultrices mais aussi d'une nouvelle agriculture. Ici encore les choix politiques effectués et les moyens mis en oeuvre seront déterminants. L'observation de cette Petite Région Agricole a prouvé, une fois encore, qu'il ne fallait compter sur aucun spontanéisme en la matière. Dans les cantons où aucun effort spécifique n'avait été effectué en direction des femmes, les EGDA n'ont pas suffi à les motiver pour qu'elles prennent la parole. Seules quelques jeunes femmes installées depuis peu dans le pays et ayant une formation et une expérience de vie hors de l'agriculture, sont venues débattre de leurs problèmes. Elles ont d'ailleurs avoué n'avoir aucun contact, et peu de point commun avec les autres femmes agricultrices du pays. Par contre dans le canton voisin, où une conseillère agricole a constitué depuis plusieurs années, une section féminine, les débats organisés

dans le cadre des EGDA ont connu une importante participation de femmes habituées à réfléchir et surtout à prendre la parole. Toutes ont reconnu la nécessité de ce premier travail de contact et de formation entre femmes de tous âges ; la première difficulté étant de se déculpabiliser, d'éprouver ce sentiment d'autonomie :... « il a fallu d'abord qu'on s'aide entre nous à grandir ». Après ce travail d'animation et de formation en profondeur il est intéressant de noter, qu'arrivées à ce stade d'émancipation, les agricultrices ne veulent plus être traitées « à part » et cantonnées dans des problèmes qui leur seraient spécifiques. Elles revendiquent une intégration à part entière dans toutes les organisations qui s'occupent de l'agriculture et de la vie rurale. Il a été convenu que les expériences de groupe devaient être multipliées dans les secteurs où aucun contact en direction des femmes n'a été effectué. Que leur rôle est plus lié à la formation qu'à l'encadrement technique « féminin ». Que par formation, il fallait entendre, non seulement acquisition de connaissances techniques et professionnelles, mais éducation globale (à la fois socio-culturelle, psychologique) et maîtrise des pratiques relatives à la dynamique de groupe. Enfin, qu'il fallait considérer les sections féminines comme des structures momentanées, dont l'existence devra être remise en cause par les intéressées elles-mêmes quand elles décideront de prendre toute leur place dans les structures agricoles classiques. De la même manière, les conseillères agricoles devraient avoir la possibilité d'assurer en plus d'une fonction spécifique auprès des femmes, un rôle de conseiller agricole à part entière vis-à-vis de tous les exploitants sans exclusive.

Ainsi dans cette petite région, l'impulsion d'une nouvelle dynamique agricole semble devoir venir des femmes et des pluri-actifs (du moins issus de certaines catégories sociales) si l'on en croit l'aspect riche et novateur de leurs contributions. Pour eux jusqu'ici sans statut, la démarche consiste à avancer les yeux ouverts sur l'extérieur et sur leur environnement direct. Dans leur volonté d'une reconnaissance sociale, manifeste dans la qualité de leurs apports, ils sont porteurs de nouvelles revendications et de nouvelles conceptions de l'agriculture. Cette transformation profonde de l'agriculture et de la société agricole est en marche, beaucoup « des choses dites » le prouvent. Trois éléments nous semblent essentiels dans ce mouvement. La transformation des liens qui unissaient la famille et l'exploitation, mais aussi la transformation de la place et du rôle des agriculteurs dans la société française. L'acquisition de nouveaux statuts sociaux pour les travailleurs-paysans, pour les agricultrices et pour les pluri-actifs de l'agriculture, devraient jouer un rôle central. Enfin, la transformation des liens entre développement agricole et développement rural qui demeure en partie liée à la définition d'une nouvelle politique agricole. La question des moyens reste posée.

### **Agriculture, ruralité et société : pas d'exploitation agricole sans communauté sociale vivante : la réhabilitation de l'importance des conditions de travail et de vie.**

L'un des principaux acquis de ces EGDA est le fait que les agriculteurs ont réussi à imposer une vision sociale et rurale du développement agricole en zone difficile. Partout, dans les réunions, les discussions, les enquêtes, les conditions de vie sur l'exploitation et dans la commune ont été présentées comme un problème central. Partout on a davantage insisté sur les conditions sociales que sur les techniques de la production.

#### *Formation et assistance technique : un problème social.*

Les agriculteurs demandent une meilleure formation de base qui décomplexe définitivement les travailleurs de la terre et réhabilite le travail manuel. Une formation professionnelle qui « apprenne l'autonomie », avec possibilité de recyclage et d'ouverture sur l'environnement économique et social local : « il faut décroisonner toutes les activités économiques et que chacun connaisse un peu les problèmes des autres », « une formation qui fasse évoluer les mentalités ». En effet ils regrettent que les jeunes ne prennent pas suffisamment de responsabilités dans le domaine agricole mais aussi dans celui plus largement, de la vie associative : « pour cela il faut les aider à vaincre un certain découragement, leur redonner confiance en eux », « il faut revaloriser notre métier ». Certes les agriculteurs sont demandeurs d'un minimum d'appui technique mais ils ont avant tout conscience de connaître leur métier et surtout leur « affaire ». C'est ainsi que d'un côté ils demandent des conseils très spécialisés, de l'autre une aide polyvalente à la réflexion sur leur fonctionnement qui leur permette de « faire le point » et de trouver de nouveaux équilibres plus facilement. Ce qu'ils veulent ce sont des conseillers de terrains, qu'ils voient souvent, y compris sans mobile précis, capables d'apporter et de faire circuler l'information entre tous les agriculteurs, capables d'assurer une animation socioprofessionnelle.

Les débats sur ce thème n'ont cependant jamais été libres et sereins, car ils ont eu lieu en présence du conseiller agricole, si ce n'est du responsable de secteur du SUAD. Les seules attaques directes ont concerné le choix d'interlocuteurs privilégiés par les structures de développement. Des comptes ont été demandés sur les pratiques élitistes. Le respect des principes de fonctionnement des coopératives de production (CUMA) a été demandé au détriment des favoritismes individuels. Dans l'ensemble, les agriculteurs ne s'y sont pas trompés, ils ont préféré faire le procès des structures plutôt

que des individus. Ils demandent un autre développement doublement différencié : selon les zones et selon les types d'exploitants. Un développement intégrant une notion de rythme différencié : « il faut cesser de prôner la politique du tout ou rien, prendre les éleveurs où ils en sont, et permettre des investissements progressifs ». Un développement qui tienne compte des contraintes écologiques, économiques mais aussi sociales, qui vont bien au-delà des considérations d'ordre technologique dans lesquelles sont cantonnés les interventions des conseillers agricoles. Mais aussi un développement qui intègre et valorise les savoirs et les savoir-faire des agriculteurs : « les astuces techniques trouvées par les éleveurs ont autant de valeur si ce n'est plus que les systèmes élaborés par des techniciens so-disant spécialisés », « il est tant qu'on le reconnaisse et qu'on les valorise ».

#### *Développement individuel et développement collectif.*

« La conception individuelle du développement de l'exploitation est une aberration », la possibilité d'établir des relations avec d'autres agriculteurs est présentée comme une condition de survie. Ces éleveurs de montagne ont l'intime conviction qu'il ne peut y avoir de réussite économique en soi, déconnectée de toute relation sociale ambiante... « il faut pouvoir vivre », « un agriculteur qui reste seul sur sa commune ne pourra pas tenir ». C'est le refus unanime du modèle qui aboutit à la conception d'un gros exploitant par village. A partir de là deux nécessités sont avancées : le développement de l'agriculture de groupe et une vie rurale équilibrée.

Réputés pour leurs réflexes individualistes malgré des pratiques communautaires anciennes, les montagnards (en grande majorité) ont manifesté beaucoup d'attrait pour le développement des actions collectives. Les agriculteurs semblent davantage prêts que les conseillers agricoles à raisonner et à résoudre collectivement leurs problèmes, à développer diverses formes d'entraide et de coopération. Une question se pose alors, quand on parle d'individualistes, de qui parle-t-on ? Le raisonnement technico-économique qui consiste à considérer le fonctionnement de l'exploitation agricole comme une entité et qui laisse de côté les rapports de production (c'est-à-dire le type de relation qui lie les agriculteurs entre eux et à l'environnement économique et social), a rarement été le fait des agriculteurs pendant ces EGDA. Par contre il a largement sous-tendu les propos de nombreux agents du développement. Sans doute faut-il voir là l'empreinte de la logique productiviste, individualiste et sélective qui a régi durant plusieurs décennies la politique agricole. Certes, on peut se demander jusqu'où iront les actes, au-delà des discours. Certes, les participants ne sont pas représentatifs de l'ensemble des agriculteurs car ils comptent parmi les plus jeunes et les plus décidés à aller de l'avant. Certes, des réactions contradictoires s'affrontèrent, certaines traduisant une recherche de solutions et d'assistance individuelle, d'autres prônant la recherche de solutions associatives considérées comme seule condition de survie. Mais les divergences apparurent plus marquées entre agriculteurs et conseillers, qu'entre les éleveurs eux-mêmes.

En effet, il s'agit pour eux de se grouper, pour résister et diminuer les charges, mais aussi pour rompre l'isolement et travailler autrement. Pour cela, certains revendiquent une formation et une information adaptée à ces besoins, ainsi qu'une animation qui utilise les supports locaux et permette de « lutter contre les derniers bastions d'un individualisme destructeur ». « Ici, si on ne se groupe pas, on crève, depuis le temps on devrait le savoir ». Par ailleurs, il s'agit de lutter pour que le pays vive. La participation de toutes les forces est aujourd'hui nécessaire, compte tenu de la diminution des effectifs, « on ne peut plus se permettre d'en laisser sur la touche ».

#### *Développement agricole et développement rural : « Il faut maintenir la vie dans les villages ».*

Quand les agriculteurs parlent de désertification, c'est de la fermeture de l'école, du bureau de poste, c'est l'absence de cafés, de commerces, d'artisans, qu'ils parlent. C'est de l'absence de transports publics, de ramassage scolaire adapté... La liste serait encore bien longue, tant les témoignages sur cette vie difficile, ont été nombreux. La rudesse des hivers et l'isolement très momentané par la neige sont devenus des problèmes négligeables à côté de ces lacunes qui atteignent les individus non seulement dans leur corps mais dans leur équilibre psychologique. Les participants, nous ont renvoyé à une question simple : « aurait-on oublié dans le développement que l'homme est avant tout un individu social ? ». Nombreux sont ceux qui parlent de développement communal, estimant que c'est le niveau le mieux adapté à la création de nouvelles solidarités et à la relance d'une vie intégrant la diversité. On compte sur la redynamisation du tissu social et économique pour faciliter la renaissance d'une identité culturelle sans laquelle une société ne peut se perpétuer. Ainsi les agriculteurs ont manifesté un enracinement social qui est avant tout communal. Tout en estimant que les collectivités locales doivent à nouveau jouer un rôle moteur, rares cependant sont les propositions concrètes qui tiennent compte de leurs nouvelles attributions de fonction. Le dépérissement de la vie villageoise, la perte du pouvoir municipal par les agriculteurs et la nécessité d'un développement global concerté les ont aussi amené à situer à un niveau plus englobant (vallée, pays, petite région) l'échelle adaptée à un nouveau développement qui, bien que basé sur la relance de l'agriculture intègre l'ensemble des activités locales.

### *Structures et rouages du développement*

Les contributions autour des moyens et des structures du développement ont été limitées. Deux facteurs explicatifs : la crainte et le manque d'information des agriculteurs. La méthode de consultation utilisée, qui a transformé momentanément les agents du développement en équipe d'animateurs au service de la concertation, a provoqué une réaction d'auto censure chez les agriculteurs à ce sujet. Par ailleurs, face à la complexité des structures du développement, les agriculteurs sont apparus démunis et ont manifesté une méconnaissance totale de leurs rouages. Ils ont le sentiment d'être traités en « sous-développés par des développeurs qui se croient éclairés », mais devant les résultats catastrophiques enregistrés dans la zone, ils ont plutôt eu tendance à abandonner leurs complexes. C'est ainsi que pour mieux maîtriser leur propre développement, ils revendiquent un accès facile à l'information, la simplification des fonctionnements et la diminution du nombre des organismes, enfin une décentralisation de ceux-ci. Le rapprochement des lieux de décision pourrait ainsi favoriser une meilleure prise en compte des réalités locales par une concertation et une meilleure participation des intéressés. La création d'une structure unique et coordinatrice est souhaitée. Si la définition de cette structure reste confuse ainsi que son échelle d'intervention, ce qui est sûr, c'est qu'elle se situe entre la Petite Région et le canton, à un niveau où les gens se connaissent, peuvent facilement dialoguer et partager un minimum de problèmes, d'histoires et de pratiques. La pertinence de cette nouvelle dimension territoriale du développement se situe bien dans un rapprochement entre lieux d'actions et lieux de décisions à un niveau où la réalité prise en compte resterait proche du vécu. La délimitation de la micro région n'est pas forcément celle qui a été choisie pour les EGDA, mais ils veulent avant tout éviter qu'elle ne soit le produit d'un découpage arbitraire et administratif, supplémentaire. Ces revendications impliquent une renaissance de la démocratie en matière de développement et une conception transformée de la planification.

« *Vécu* », « *viable* », « *vivable* », tels sont les mots clés qui se dégagent de la prise de parole par les agriculteurs. En cela cette petite région rejoint tout à fait les conclusions nationales. L'objectif de développer la productivité n'est pas abandonné mais il doit s'accompagner d'un développement humain. On veut un travail rémunéré à un meilleur prix et effectué dans des conditions socialement acceptables. On veut que le travail agricole redevienne un facteur d'épanouissement. Pour cela, il faut qu'il jouisse d'une reconnaissance sociale, qu'il s'effectue dans des conditions d'échanges qui favorisent son enrichissement, et sa maîtrise, qu'il donne droit à de nouveaux avantages sociaux en parité avec les autres catégories, notamment en ce qui concerne le droit aux congés, aux loisirs, à la maladie, à la formation. Ces revendications semblent traduire un dernier sursaut de lutte pour la vie par les dernières forces de cette petite région. De la capacité à les satisfaire dans des délais assez brefs, dépendra la fonction définitive des agriculteurs de montagne dans l'équilibre socio-économique local. Effrayés par les difficultés à surmonter pour satisfaire leurs besoins en restant dans la sphère strictement agricole, ceux qui prônent la pluri-activité sont de plus en plus nombreux. D'autres, déçus par la politique agricole qui défavorise les zones de montagne, en arrivent à ne plus croire à la fonction productive de l'élevage extensif et prônent le maintien à coup d'aides et de subventions de « *jardiniers de la montagne* ». Cette éventualité est dans toutes les têtes, plus de la moitié des interventions s'y sont référées. La plupart des participants la rejettent comme une hantise, mais certains l'ont déjà acceptée. Quoiqu'il en soit, elle crée un climat d'incertitude et d'insécurité préjudiciable au développement de l'activité agricole. C'est la conception de l'agriculture en zone difficile qui est en cause ; l'urgence d'une définition claire s'impose, elle seule est de nature à déterminer le sens (en levant toute ambiguïté) de la politique du développement agricole et rural dans ces zones.

### *Le Développement des « zones difficiles » : acquits et interrogations*

La confrontation entre l'observation de cette petite région, les travaux de l'atelier national<sup>17</sup> et ceux de la commission « *quelle agriculture dans les zones difficiles ?* », suscitent certaines questions clés sur le développement de ces zones en France.

La question de la « *diversité* », officiellement reconnue, est loin d'être résolue. Tributaire des logiques de développement antérieures, la diversité est encore vécue comme un handicap plutôt que comme un atout. La démarche qui consiste à vouloir renverser le handicap pour en faire un atout procède encore aujourd'hui d'une analyse plus descendante que remontante, même si la diversification des modèles et des rythmes du développement fait par ailleurs (quasiment) l'unanimité.

La réhabilitation du social par les agriculteurs et de son rôle dans le développement a pris une importance particulière dans ces zones. Les agriculteurs en ont beaucoup parlé et de manière très sensible, mais la traduction de ce qu'ils ont dit dans les rapports en langage aseptisé, en a souvent appauvri le contenu. Malgré les multiples imbrications entre l'économique et le social maintes fois

<sup>17</sup> Atelier sur les systèmes d'exploitation en zone difficile. Contribution des organisations nationales au développement agricole dans les zones difficiles. 19 p. décembre 1982.



rapportées au niveau du vécu, les propositions soumises à la réflexion sur le développement continuent très souvent à les raisonner séparément. Les démarches sectorielles ont été remplacées par des approches globales, mais sans que la manière de raisonner les relations entre l'économique et le social soit modifiée, notamment au niveau micro régional. Il est question de « privilégier la fonction productive de l'agriculture de montagne tout en favorisant le développement de ses autres fonctions corollaires, comme le maintien du tissu social ou l'entretien de l'espace »<sup>18</sup>. Aucune précision sur les nouvelles relations engendrées qui sont pourtant de nature à transformer la problématique du développement, car la fonction de production comporte en elle-même une dimension sociale et spatiale, dans un jeu d'interrelations complexes et de connexions entre les systèmes englobants de secteurs d'activité multiples. Pour simplifier les approches, les chercheurs les ont trop souvent séparées et les agents du développement au service d'une politique soucieuse de n'avoir pas à s'expliquer sur les choix effectués (quant à leurs répercussions réelles sur l'avenir) ont multiplié les actions sectorielles. C'est la conception de l'agriculture qui est en jeu, sa place et son rôle dans la vie rurale et dans l'équilibre du tissu socio-économique local, régional et national.

Les EGDA ont souligné la relation dialectique qui veut que la vie rurale repose sur une agriculture économiquement et socialement active et que les agriculteurs aient besoin d'une vie rurale stimulante au plan économique comme au plan social. La remise en cause par les agriculteurs de la stricte notion de « réussite économique », semble de nature à transformer la problématique et les moyens à venir du développement agricole et rural à condition qu'elle soit prise en compte par les agents du développement et les chercheurs<sup>19</sup>. Cette conception d'un développement global s'est clairement affirmée avec la notion de « politique régionale concertée, de l'animation et du développement rural », qui implique de nouvelles relations entre les différents partenaires. Les débats des EGDA ont semble-t-il réhabilité ces notions simples qui avaient perdu leur évidence.

#### *Remise en cause des Institutions au service d'un nouveau développement.*

Les institutions du développement et de la recherche sont à la fois remises en cause et sollicitées pour manifester plus de souplesse, d'ouverture et d'adaptabilité, donc d'efficacité. Pourtant, ces institutions continuent, (malgré de notables transformations) à avoir une approche technique (voire techniciste) et naturaliste des problèmes du développement en zone difficile. Les définitions proposées en attestent. Dans le rapport de l'atelier national, on peut lire en préambule « nous entendrons par zone difficile, des zones présentant des contraintes du milieu naturel peu maîtrisable économiquement par les techniques existantes ». Dans le discours de Mme Edith CRESSON : « les contraintes différentes que rencontrent les exploitants sont d'abord les contraintes dues au milieu naturel ». Or, la notion de « zone difficile » est éminemment une notion sociale, et s'il était encore nécessaire de le faire, ces EGDA l'ont définitivement prouvé.

Si de nombreuses contributions ont souligné l'importance d'une multiplication des recherches dans les zones difficiles, la plupart impliquent des transformations dans les démarches. Un danger se fait jour : celui de substituer au pouvoir des structures habituelles du développement celui des instituts de recherche. Il ne suffit pas en effet de proposer l'introduction de référents techniques mieux adaptés, de substituer une approche globale à une approche sectorielle, de proposer des méthodes d'approches renouvelées, si la démarche d'ensemble reste une démarche descendante (des « développeurs » vers les agriculteurs). La nécessité d'« adapter le développement à la montagne au lieu d'adapter la montagne au développement »<sup>20</sup> induit non pas une substitution d'institution, mais une transformation de la logique du pouvoir. Cela suppose de créer les conditions d'une participation effective des agriculteurs après leur avoir donné la parole, si l'objectif final est bien de « permettre à la société qui gère un territoire donné de maîtriser elle-même sa dynamique d'évolution ».<sup>21</sup>

Au-delà de la nécessité, clairement apparue, de créer de nouvelles relations entre recherche et développement, c'est la transformation des pratiques qui est en jeu et notamment une certaine conception de l'interdisciplinarité. Les questions posées nécessitent des réponses qui ne peuvent se contenter d'approches sectorielles coordonnées a posteriori. Une pluridisciplinarité basée sur des thématiques scientifiques proches des disciplines sectorielles habituelles a des chances de reproduire les cloisonnements de la recherche dans la conception même du développement. Il s'avère qu'au-delà de la pluridisciplinarité, un nouveau développement a besoin d'interdisciplinarité et d'interprofessionnalité<sup>22</sup>, notamment entre agriculteurs, techniciens et chercheurs. Cela implique, non

<sup>18</sup> Cf. rapport de l'atelier national « zones difficiles » (10 p.). Déc. 1982.

<sup>19</sup> En effet, la dimension rurale semble exclue du rapport de l'atelier national « zones difficiles ».

<sup>20</sup> Rapport du groupe de travail national n° 7 : « système d'exploitation en zones difficiles ». p. 11. Document E.G.D.A. 1982.

<sup>21</sup> Rapport national, op.cit.

<sup>22</sup> Interprofessionnalité : réflexion, confrontation et Intervention conjuguée sur un même terrain (action ou sujet) de professionnels dont les pratiques sont habituellement éloignées et isolées les unes des autres bien que concernés par le même objet ou sujet de travail.

seulement des décloisonnements institutionnels, mais encore une modification des logiques de fonctionnement touchant les statuts, les carrières, la formation et les fonctions des personnels. Car aujourd'hui de telles démarches sont plus proches d'un bénévolat militant que d'investigation donnant droit à des appréciations et reconnaissances scientifiques. La pénalisation des « marginaux de la recherche qui travaillent en interdisciplinarité sur les zones marginales » reste posée.

En ce qui concerne les impacts des EGDA sur le devenir de la Petite Région, deux questions se rejoignent. D'une certaine manière le degré de prise en compte des résultats de ses travaux se traduira dans la capacité des instances du développement à intégrer la dimension du « local » et donc de la diversité, faisant éclater la notion de modèle unique. La question n'est plus de se demander que restera-t il de la petite région après les EGDA., mais de savoir comment sa réalité de cadre organisationnel de cette consultation a pu amorcer la création d'un échelon micro-régional du développement. Si un certain décloisonnement s'est amorcé entre les différentes structures le temps de cette consultation, rien ne laisse supposer qu'il s'agit là d'un acquis susceptible de modifier les pratiques. Le débat est revenu à l'échelle départementale qui dispose des instances (administratives, professionnelles et politiques) les plus puissantes localement. L'idée d'une planification régionale s'appuyant sur des petites régions n'ayant pas été acquise, les derniers espoirs se portent sur une structure de concertation entre les différents organismes à un niveau régional ou micro-régional. L'idée d'une synthèse territorialisée de toutes les actions de développement, avancée par le gouvernement, va-t-elle se traduire par une nouvelle territorialisation des réflexions et des processus de prise de décision ? Va-t-elle s'attaquer aux emprises sectorielles des « potentats » qui se partagent les « pays ». Va-t-elle faciliter l'émergence de nouvelles forces vives ? Dans l'incertitude des formes concrètes que va prendre la régionalisation, Il est difficile de présager de la prise en compte des spécificités des zones difficiles. Est-ce la signification de l'interrogation lancée par Mme E. Cresson dans son discours de clôture : « la petite région, vous seuls pouvez la faire non ? » Un danger demeure, celui des limites contenues dans le refus de tout volontarisme en la matière, de la part du gouvernement. Il ne suffit pas en effet d'opposer la menace du « schéma unique bâti à Paris » aux mérites d'une « petite région, produit des forces vives locales maîtres de leur destin ». La réhabilitation du local s'accommode mal d'une démission du national. Certes, le danger existe de créer par une démarche trop dirigiste un nouvel écran entre les agriculteurs et les structures départementales. Mais trop de laxisme en la matière, risquerait à l'inverse, d'annuler toutes les chances d'une réelle coordination régionale. Quoi qu'il en soit, la démonstration est faite qu'une base sociale existe pour d'autres types de développement. Un développement basé sur la prise en compte de la diversité des situations régionales et locales, la diversification des modèles et des rythmes, mais aussi la prise en compte des inégalités créées par les actions antérieures de développement. Si jusqu'ici on n'avait pas empêché les agriculteurs de parler, leur parole n'était pas crédible. Si on leur a donné la possibilité de s'exprimer, encore faut-il qu'ils soient entendus.